



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
HYGIENE PROPRETE ENVIRONNEMENT

Session 2009

ÉTUDE DE CAS

Durée : 5 heures

Coefficient : 6

- SUJET -

Dès remise du sujet, assurez-vous qu'il est complet

Le sujet est composé de 4 parties indépendantes qui seront traitées sur des copies séparées.

Les « documents réponses » 1 et 2 sont à rendre avec la copie.

Partie 1 : Etude technique	(8pts)
Partie 2 : Sécurité	(3pts)
Partie 3 : Qualité	(3pts)
Partie 4 : Gestion	(6pts)

La calculatrice est autorisée

BTS HYGIENE PROPRETE ET ENVIRONNEMENT		
Session 2009	ETUDE DE CAS	HPEC
Coefficient : 6	Durée : 5 heures	Page : 1/18

Partie 1 : ETUDE TECHNIQUE

L'entreprise de nettoyage Topclean est chargée du nettoyage de la clinique gériatrique Montplaisir située en Région Parisienne.

L'hygiène en milieu hospitalier exige de respecter certains protocoles d'entretien et de désinfection des locaux et de leurs équipements.

La Direction de la clinique souhaite améliorer les prestations de nettoyage d'une partie des bâtiments et réévaluer le coût d'entretien des locaux.

La description des locaux et un extrait du cahier des charges sont donnés en annexes 1 et 2.

1. Justifier le classement des locaux donné en annexe 3 et préciser les caractéristiques de nettoyage applicables dans chacune de ces zones.
2. Les améliorations proposées en zone 2 sont les suivantes :
 - lavage désinfection des sols avec un détergent désinfectant les lundi, mercredi et vendredi en alternance avec un lavage simple par un détergent les mardi et jeudi ;
 - essuyage désinfection du mobilier et des équipements sanitaires avec des lavettes à usage unique et code couleurs.Justifier ces choix.
3. Parmi les produits proposés en annexe 4, choisir ceux qui conviennent le mieux pour le lavage désinfection combiné des sols thermoplastiques des chambres. Argumenter.
4. Calculer le temps annuel des prestations en zone 2 (hors travaux de remise en état) pour les locaux :
 - chambres ;
 - coins toilettes chambres ;
 - ergothérapie ;
 - kinésithérapie.

Les cadences sont données en annexe 5. Un extrait de la convention collective nationale des entreprises de propreté est présenté en annexe 6.

Compléter le document réponse 1. En déduire le nombre et la qualification des agents nécessaires.

Remarque :

Les calculs de temps seront arrondis selon les exemples suivants :

$$3,742 \text{ h} = 3,74 \text{ h}$$

$$3,745 \text{ h} = 3,75 \text{ h}$$

5. Calculer le coût de la masse salariale (annexe 6). Remplir le document réponse 2.
6. Les consommations des produits et les achats de matériels nécessaires à l'entretien du site sont mentionnés en annexe 7.
Evaluer les coûts annuels moyens (hors taxes) des consommables suivants nécessaires pour l'entretien de ces locaux :
- gazes pour balayage humide ;
 - détergent désinfectant pour le lavage des sols ;
 - disques rouges pour spray méthode.

Les calculs pour le produit à choisir seront faits avec le dosage préconisé par le fabricant permettant d'obtenir *a priori* le meilleur résultat. Tous les calculs seront détaillés. Ne pas prendre en compte, pour ce calcul, les nettoyages complets des chambres réalisés lors de la sortie des patients.

Remarque : La TVA se monte à 19,6 %

7. Evaluer le coût annuel (hors taxes) des matériels sachant qu'il s'agit de matériels achetés spécifiquement pour l'entretien de ces locaux.

Partie 2 : SECURITE

L'entreprise Topclean a dû remplacer un de ses agents afin d'assurer la continuité du service au sein de la clinique. C'est à ce titre qu'un agent intérimaire a été recruté.

Un accident est survenu dans la chambre d'un patient :

L'agent intérimaire a trouvé une seringue usagée sur le sol et l'a jetée dans le sac des déchets ménagers équipant son chariot de bionettoyage. Lors de l'évacuation du sac, il s'est piqué, la seringue ayant traversé le sac et ses gants à usage unique.

Lors de son recrutement, ce nouveau personnel a reçu le livret d'accueil des salariés affectés aux sites tertiaires.

1. Identifier précisément la nature du risque mis en évidence dans cet accident.
2. Construire l'arbre des causes.
3. A partir des faits relatifs à l'accident, proposer deux mesures de prévention possibles et pour chacune d'elles, indiquer à quel niveau elle se situe.
Rappel des différents niveaux de prévention : *prévention intégrée, protection collective, protection individuelle et formation - information.*

La réponse sera présentée dans un tableau selon le modèle ci-après :

Faits	Mesures de prévention proposées	Niveau de prévention
-------	---------------------------------	----------------------

4. Citer les principaux contenants habituellement utilisés pour la collecte des déchets ménagers et des DASRI.
Préciser le code « couleurs » lié à la gestion des déchets en vigueur en milieu hospitalier.

Partie 3 : QUALITE

La clinique Montplaisir fait appel à la société de nettoyage Topclean, prestataire privé certifié ISO 9001 : version 2000, pour l'entretien de ses locaux.

1. Définir le terme « certification » et citer un organisme spécialisé dans la certification des entreprises.
2. Préciser la procédure d'obtention de la certification. Dans quel document sont notifiés les conclusions de cette démarche ?
3. La clinique s'est engagée dans une démarche d'accréditation qui se définit comme suit :
« C'est une procédure d'évaluation externe à un établissement de santé [...] qui vise à assurer la sécurité et la qualité des soins donnés au malade et à promouvoir une politique de développement continu de la qualité au sein des établissements de santé. »

Justifier l'intérêt pour la clinique de faire appel à une entreprise certifiée ISO 9001 pour l'entretien des locaux.

4. Dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales, le CLIN souhaite systématiser le contrôle qualité des prestations de nettoyage et demande à l'entreprise Topclean de lui proposer une grille de contrôle « type » après l'entretien quotidien des chambres.

A partir de l'extrait du cahier des charges donné en annexe 2, présenter sous forme de tableau les supports contrôlés, les points à contrôler pour chacun de ces supports et les moyens de contrôle à mettre en place.

Partie 4 : GESTION

1 Le travailleur intérimaire, recruté par la société Topclean pour remplacer un agent travaillant à la Clinique Montplaisir, a commis diverses erreurs relatives au traitement des déchets et a été victime de l'accident relaté dans la partie 2- Sécurité. Un salarié de la clinique ayant dû manipuler un sac de déchets se révélant dangereux menace de porter plainte.

1.1 - Indiquer dans quels cas une entreprise peut avoir recours au travail temporaire (intérim).

1.2 - Préciser qui est l'employeur de l'intérimaire.

1.3 - Après consultation des documents de l'Annexe 8 et à l'aide des connaissances acquises, préciser les points suivants :

- Qui pourrait voir sa responsabilité civile engagée dans cette affaire ?
- Quelles sont les conditions à réunir pour pouvoir l'engager ?

2 La Direction de la Clinique Montplaisir, après consultation du Comité d'entreprise, décide d'agrandir ses locaux. Pour cela, elle doit contracter, le 1^{er} janvier 2009, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant emprunté : 126 240,00 €
- Durée : 5 ans
- Taux annuel : 7 %
- Remboursement par annuités constantes

Rappel : $Annuité\ constante = C \times \frac{i}{1 - (1+i)^{-n}}$ avec C : montant emprunté
 n : durée de l'emprunt
 i : taux d'intérêt

Elaborer le tableau de remboursement de cet emprunt. Justifier les résultats.

3 Actuellement, le seuil de rentabilité de la clinique est de 4 862 060,30 €, avec un taux de marge sur coût variable de 39,8 % et des charges fixes de 1 935 100,00 €. Le projet d'extension entraînerait une hausse du montant des charges fixes de 118 700,00 €.

3.1 - Calculer le nouveau seuil de rentabilité de la clinique.

3.2 - Expliquer ce que signifie pour l'activité de la clinique ce nouveau seuil de rentabilité.

4 Présenter l'attribution du comité d'entreprise qui explique pourquoi la clinique le consulte avant de décider de l'extension.